SVK | FSA
Schweizerischer Verband für Gemeinschaftsaufgaben der Krankenversicherer
Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie
Federazione svizzera per compiti comunitari degli assicuratori malattia
Swiss association for joint tasks of health insurers

Circulaire 02/2025

Aux services Home Care SVK, aux fabricants de nutrition artificielle, à l'association SANI, à l'assurance militaire, aux offices AI et à la CdC

Soleure, le 26 mars 2025

Information concernant la facturation de produits avec code Pharma (code de tarif 400) à partir du 1er octobre 2025

Madame, Monsieur,

Nous avons été informés par l'assurance-invalidité et l'assurance militaire que toutes les factures contenant le tarif 400 avec code Pharma ne seront plus acceptées à partir du 1er octobre 2025. Selon la CTM (Commission des tarifs médicaux LAA), ce tarif est suspendu depuis 2019 et ne doit plus être appliqué.

Communication standardisée de l'**assurance militaire** et de l'**assurance-invalidité**:

«Ceci est un message généré automatiquement. Votre facture contient des prestations facturées selon le tarif 400, qui n'est plus autorisé depuis le 1er mai 2019 selon le Forum Datenaustausch. Il n'existe ni base légale ni accord contractuel pour l'utilisation de ce tarif non public et soumis à licence. À partir du 1er octobre 2025, les factures établies selon le tarif 400 seront automatiquement rejetées. Nous vous prions, dès que possible, de n'envoyer vos factures que sur la base des tarifs en vigueur (p. ex. tarif 402 GTIN). Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées».

Afin de garantir le bon traitement des factures entrantes et leur règlement, nous vous prions de **convertir** vos systèmes au plus vite, mais au plus tard d'ici le 30 septembre 2025, en remplaçant **le code Pharma par le GTIN.**

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ce qui précède.

Avec nos meilleures salutations

SVK | FSA

Roger Schober
Directeur

Nicole Wagener
Membre de la direction